



LE

HUARD



BULLETIN D'INFORMATION DE L'ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU LAC SAUVAGE Vol 2 No 1 Fév 90

Les abords tout d'abord!

Comme vous le savez, cette année nous tentons de mettre l'accent sur la nécessité de **protéger les rives de notre lac**. Peut-être vous demandez-vous pourquoi cela nous paraît aussi important?

Nous vous invitons à lire tranquillement le dépliant inséré dans cet envoi.

Vous comprendrez alors que si **des fosses septiques efficaces** ont permis de sauver l'eau de notre lac de la pollution, ce sera la **protection des rives** qui nous permettra de garder à notre petit plan d'eau sa valeur écologique et récréative malgré une utilisation très forte.

Un littoral dégradé finit toujours par dégrader la qualité d'un lac.

Chacun de nous en 1990 devrait entreprendre un "**petit quelque chose**" afin de redonner au Lac Sauvage **une partie de "sa bordure naturelle"**. Vous Monsieur, vous Madame, qu'allez vous **FAIRE** à ce propos, l'été prochain?

Pourquoi ne pas **planter** des arbustes sur une partie de votre rive? Pourquoi ne pas les **commander** tout de suite pour le printemps? Vous n'avez qu'à remplir le formulaire qui suit et le retourner dans l'enveloppe incluse. Le bord du lac c'est l'affaire de tous les propriétaires.

Nous en reparlerons afin de souligner les initiatives heureuses qui seront prises par chaque riverain.

Déjà certains nous ont fait part de leurs intentions.. C'est à suivre.



Février 1990

Je désire commander des arbustes pour planter le long de ma rive sur une distance de _____ mètres. Ces arbustes seront plantés:

- a) au haut d'un mur de soutènement _____
- b) au bas d'un mur de soutènement _____
- c) il n'y a pas de mur de soutènement _____

Nom: _____

Adresse du lac: _____

Invitation

La fête du printemps, la fête de nos gens!

Comme l'hiver passé, mais un peu plus tard dans la saison, nous vous invitons à célébrer la fin de l'hiver et le retour du printemps, au lac Castor, au pied d'un rocher à l'abri du vent.

Venez en foule. **en ski, en moto-neige, en raquettes, à pieds**, apportez votre lunch et vos liquides réconfortants! Il y aura un bon feu de camp et on s'amusera beaucoup lors de ce pique-nique nordique, qui aura lieu le **17 de mars à 13 heure**.

Pêcheurs, Dépêchez-vous!

Plusieurs membres ont répondu positivement à notre appel et ont contribué financièrement afin de permettre l'ensemencement de truites grises au printemps prochain. Il ne manque que quelques contribution (**une enveloppe est incluse**) pour couvrir nos dépenses. **Pêchez-vous la truite grise?** Si vous êtes intéressé (e) à ce projet adressez-vous à M. Ménard, il vous en expliquera tous les détails.



Nous bougeons Monsieur Gougeon!



M. Ménard, notre président, s'apprête à rencontrer le nouveau maire de St-Faustin **M. André Gougeon** ainsi que la conseillère

responsable de notre secteur, que nous avons heureusement contribué à faire élire en novembre dernier: **Mme Lorraine Longpré.**

Il sera question, lors de cette rencontre des dossiers relatifs au secteur du lac Sauvage et notamment de nos demandes concernant:



1) Le parachèvement

totale du **pavage du chemin du Lac** (Dossier discuté au conseil actuellement)

2) Le **contrôle de la vidange des fosses septiques** dès l'été prochain.

3) etc...

De plus nous allons inviter le maire à accompagner la conseillère lors de notre assemblée générale de L'été prochain.

Lorraine s'apprête également à faire des représentations auprès du député **M. Jacques Léonard** afin d'examiner la possibilité d'obtenir une subvention gouvernementale visant le **parachèvement du pavage au lac dès l'été prochain.**

Election 1990

CE QUE L'ASSOCIATION FAIT POUR MOI = BEAUCOUP

CE QUE JE FAIS POUR L'ASSOCIATION = ?

L'été prochain, des élections à l'exécutif auront lieu. Certains membres de l'exécutif songent à rester, d'autre à partir. Nous sommes tous fiers de l'immense travail accompli avec votre collaboration depuis notre élection. Cependant nous croyons qu'une **association vivante** est celle où la plupart des membres finissent par devenir **actifs en contribuant concrètement, pendant un certain temps**, à la vie de cette association et à ses **OBJECTIFS.**

De plus, en changeant régulièrement un certain nombre des membres de l'exécutif cela permet l'apport de sang neuf, d'idée et de créations nouvelles. C'est une énergie constamment renouvelée avec des talents chaque fois différents.

Que voulez-vous faire pour l'APLS? Que savez-vous faire? Pensez-y! Parlez-en! Ne restez pas silencieux et indifférents! Soyez de ceux ou de celle qui disent: "Bon maintenant je pense que c'est à mon tour! je peux participer au journal je peux participer à l'organisation des fêtes du lac! je peux aider pour telle ou telle activité!, etc... **Je plonge... le lac à besoin de moi.**

Un comité à former?

Lors de l'assemblée générale de L'été prochain nous vous soumettrons l'idée de former un comité de "Chasse et Pêche" afin d'y discuter des questions relatives à ce secteur d'activités qui intéressent plusieurs de nos membres.

Ce comité pourra mettre sur pieds plusieurs services intéressants dans ce domaine. A suivre!



10 piastres...

pour vivre en harmonie avec le paysage...et les voisins!

Nous recueillons actuellement les cotisations annuelles (10,00). La plupart de nos membres se sont acquittés de cette noble tâche. Cependant si vous êtes parmi ceux ou celles qui auraient oublié de souscrire, nous vous invitons à le faire en vous adressant à Irène Brazeau Longpré ou Maurice Ménard.

Nous croyons que ce "petit dix" est un investissement très minime en rapport avec tous les services que nous recevons en retour, la fierté de nous sentir solidaires, la qualité de notre environnement, la valeur de nos propriétés...

De plus, faire partie de l'APLS c'est non seulement "payer son dix" mais assurer que l'on peut à l'occasion **faire quelque chose** pour ce petit village que nous formons et pour cette qualité de vie et d'environnement que nous cherchons tous.

Ski de fond: Bonjour et merci là!

Nous soulignons la contribution de Raynald et Jean-Pierre Grandmaison et Gérard Dupras en compagnie de Maurice Ménard qui ont passé des heures cet automne à nettoyer les pistes de ski de fond de l'association.

La base de plein air a également fourni "sa contribution" en main d'oeuvre" et équipements afin que nous puissions jouir aisément de ces magnifiques sentiers.

Rappelons-nous qu'il n'y a pas de "miracle"! Si les sentiers sont là et sont si bien entretenus **c'est que quelqu'un a travaillé fort avant notre passage.** Si vous rencontrez ces gens là dans les pistes, dites "Bonjour et merci là!"

LORRAINE LONGPRÉ NOUS PARLE

Remerciements, activités

Je désire remercier tous les gens qui se sont donné la peine de se déplacer pour appuyer ma candidature lors de l'élection municipale de l'automne dernier.

Depuis ce temps je consacre beaucoup d'énergie (**20 rencontres depuis novembre**) au sein de l'équipe des conseillers(ères) à gérer sainement les affaires qui me sont confiées en temps que:

- 1) **Pro-maire**
- 2) **co-responsable du budget de l'administration générale**
- 3) **co-responsable de la voirie**
- 4) **co-responsable de l'hygiène du milieu.**

Je rencontre régulièrement M. Maurice Ménard président de l'Association afin de connaître le point de vue de l'ensemble des contribuables que l'association représente si bien.

Je vous invite à participer aux réunions du conseil qui ont lieu tous les 1^{er} mardis du mois à 19h30.

Nouveau règlement sur les déchets

Vous trouverez en annexe un avis relatif aux déchets de toute nature, y compris les rebuts de démolition et de construction. Les rebuts de construction seront désormais votre responsabilité ou celle de votre contracteur. Respecter le nouveau règlement et éviter les mauvaises surprises.

L'hiver est dur!

Cette année l'hiver est difficile. A ce jour **il est tombé 265 cm de neige** et les chutes de neige ont été entrecoupées périodiquement de pluies et de grésil.

Les **charrucs sont passées 57 fois** comparativement à une trentaine de fois l'hiver dernier.

4700 tonnes de sable ont été épanchées comparativement à 3300 l'an dernier.

Après une période d'ajustement la municipalité considère qu'elle suffit à la tâche et que nos chemins sont bien entretenus.

Le chemin du lac Sauvage n'est cependant pas une **autoroute**. Les véhicules qui les fréquentent régulièrement ne peuvent se passer de **vrais bons pneus à neige ou de pneus cloutés**. Cela vaut également et surtout pour les **camions et les autobus**.

Bien que la sableuse passe fréquemment (4 fois, le jour du 17 janvier, par exemple) on ne peut s'attendre à ce qu'elle soit toujours à quelques pieds devant nous. **Il y a 83 kilomètres de chemins à entretenir à St-Faustin.**

Je rappelle l'existence de **boîtes de sable dans les côtes "du lac" et de "la ferme"**. Ces boîtes sont toujours bien remplies par la municipalité. Servez-vous-en en cas d'urgence.

L'an prochain je recommanderai au conseil d'établir un service de répondeur téléphonique en tout temps afin d'indiquer aux utilisateurs (trices) de la route, l'heure approximative où le déblaiement aura lieu dans chaque coin du territoire.

Notre chemin est tortueux et plein de pentes. Nos hivers sont durs. L'équipement de la municipalité suffit dans 90% des cas à entretenir les chemins convenablement à un coût acceptable.

Je vous invite à la prudence et à la patience dans les trois ou quatre

D'autres travaux de voirie l'été prochain

Le conseil municipal a récemment pris la décision d'entreprendre des **travaux préparatoires au pavage de la route qui ceinture le lac**, dès le début de l'été prochain.

Ces travaux dureront environ trois semaines. Par la suite, **la pose de l'asphalte pourrait se produire cet été même, ou l'an prochain**, selon la décision du conseil, les disponibilités budgétaires... ou les besoins exprimés par les contribuables. Qu'en pensez-vous?



NOTRE PETITE HISTOIRE

C'est une vieille histoire. Pas seulement parce qu'elle "commence" à la fin du siècle dernier avec les prédécesseurs des gens qui vivent actuellement parmi nous, autour du lac, mais parce que déjà il y a des dizaines de milliers d'années des forces immenses façonnaient le paysage tel que nous le voyons aujourd'hui:

La roche mère que nous retrouvons partout près du lac, et qui apparaît au "cap bleu" au mont Jonathan c'est du granite. Cette roche n'est pas le résultat de la décomposition et du dépôt en strates superposés d'autres éléments venus de la nature environnante, comme c'est le cas du calcaire qu'on retrouve dans la plaine de Montréal.

Non, le granite sous nos pieds c'est de la roche issue du refroidissement graduel, pendant des siècles de la matière en fusion qui formait la planète dès le début de son existence.

En somme nous vivons sur les plus vieilles roches du monde usées et façonnées par le temps et les bouleversements de la croûte terrestre. Elle n'ont plus ce panache des hautes cimes des Rocheuses; elles sont vieilles et usées, arrondies par le vent, l'eau, les glaciers qui les ont rabotés pendant des milliers d'années.

Dans la dernière partie de la succession de ces phénomènes géologiques est venue la grande glaciation (il y a environ 75000 ans) qui a fait que la calotte polaire s'est étendue jusque dans notre région avec une épaisseur de glace atteignant plusieurs milliers de mètres au dessus de nos têtes.

Imaginez l'influence de ces immenses glaciers qui "glissaient" lentement vers le sud, creusant sous leur poids des trous (lacs), des sillons, arrachant des parties de rochers, les emprisonnant dans leur base, les déposant plus tard un peu partout dans le paysage. Ce sont les gros blocs de roc de plusieurs mètres de hauteur qu'on retrouve partout dans la forêt, comme déposés sur le sol, et qu'on appelle des "blocs erratiques".

Et quand la température a monté plusieurs siècles plus tard... toute cette glace a fondu pendant des centaines d'années formant lacs, rivières et ruisseaux charriant et roulant des milliers de tonnes de roc de boues et de gravier.

Notre lac, de type glaciaire, est probablement "bouché" à sa décharge par un amas de roches entassées là lors de la fonte des glaciers.

Quelle belle histoire...! et pourtant personne n'habitait alors les environs. Quand les premiers habitants sont-ils apparus? nous le saurons la prochaine fois.

petites annonces pour nos membres

CANOT LAMOUREUX INC.

1040 St-Roch

St-Jovite Qué. J0t 2H0

Tél. (819) 425-3585

(A imprimer gratuitement ce bulletin. merci.)

BASE DE PLEIN AIR DES LAURENTIDES INC.

Sport de santé pour toutes saisons

275 rue de la Montagne C.P. 1770

St-Jovite Qué. J0T 2H0

Tél. (819) 425-3556

Taxes foncière

Peu de points retiennent l'attention du dernier conseil de la municipalité de St-Faustin, si ce n'est que les contribuables ne subiront pas de hausse de la taxe foncière pour l'année 1990.



En effet, on apprenait qu'un règlement a été adopté concernant la taxation, le t a u x demeure à 1.42\$ du

100\$ d'évaluation.

Dans un autre ordre d'idée, Mme Lorraine Longpré a été nommée pro-maire pour une période de six mois, soit jusqu'en juin.

Il y a de la place pour tout le monde!

Motoneigistes, skieurs de fond, et pilote de VTT font généralement bon ménage au lac: chacun utilisant des sentiers différents. Nous vous invitons à poursuivre cette conduite qui plaît à tout le monde et à informer gentiment les gens qui circulent dans un mauvais sentier des aspects négatifs de leur présence à cet endroit.

Laboratoire

JEAN-MARC ROSS

Chaussures et orthèses du pied

720 rue Ouimet

St-Jovite J0t 2H0

Tél. (819) 425-9640

**AVIS RELATIF AUX DÉCHETS
DE TOUTE NATURE, Y COMPRIS
LES REBUTS DE DÉMOLITION
ET DE CONSTRUCTION**

En vertu du règlement numéro 102 concernant les nuisances, nous vous informons qu'il est strictement interdit de laisser des ferrailles, des branches, des déchets de toute nature y compris des rebuts de démolition sur tout terrain dans toute l'étendue de la municipalité.

Des amendes variant de 50.00\$ à 300.00\$ sont prévues à quiconque contrevient à quelque'une des dispositions du règlement numéro 102 concernant les nuisances.

Le propriétaire, le locataire ou l'occupant de tout immeuble devra disposer de ses ordures ménagères en les laissant aux endroits prévus à cet effet. De plus, pour votre convenance, la première semaine complète du mois est consacrée à la cueillette des gros objets tels que matelas, poeles, meubles, etc., et ce, douze (12) mois par année.

Quant aux autres déchets tels que **FERRAILLES, BRANCHES, REBUTS DE DÉMOLITION, ET DE CONSTRUCTION**, nous vous avisons que **VOUS DEVREZ EN DISPOSER AUTREMENT, SOIT:**

- 1° Prendre un permis pour brûler les branches et rebuts de démolition (ou construction) lorsque la superficie du feu au sol est supérieure à 4m².
- 2° Les transporter au dépôt régional situé au Canton Marchand (près de l'Annonciation) ou à Sainte-Sophie (près de Saint-Jérôme).
- 3° Contacter Monsieur Réjean Desjardins, entrepreneur, (pour un prix très raisonnable, il pourra vous en débarrasser)
Téléphone: (819) 326-4698.

Nous comptons sur votre bonne collaboration afin de préserver un environnement sain dans notre municipalité.

LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-FAUSTIN